Calcul des heures supplémentaires

Une image contenant table

Description générée automatiquement

Le calcul des heures supplémentaires se fait sur des semaines entières.

Le nombre légal d’heures hebdomadaire est de 35 heures.

A partir de la 36ème heure et jusqu’à la 43ème heure incluse, le taux horaire est majoré de 25%.

A partir de la 44ème heure le taux horaire est majoré de 50 %.

Colonne « Heures supplémentaires à 50 % »

Pour calculer le nombre d’heures supplémentaires majorées à 50 % il suffit de vérifier si le nombre d’heures travaillées est supérieur ou égal à 44, s’il l’est, on fait la soustraction suivante : Colonne Nombre d’heures travaillées moins 43, dans le cas contraire le nombre d’heures supplémentaires majorées à 50 % est égal à 0.

=SI(B5>=44;B5-43;0)

Colonne « Heures supplémentaires à 25 % »

Pour calculer le nombre d’heures supplémentaires majorées à 25 % il suffit de vérifier si le nombre d’heures majorées à 50 % est strictement supérieur à 0 (et non supérieur ou égal), s’il l’est, le nombre d’heures supplémentaires majorées à 25 % est de 8 heures, de la 36ème heure à la 43ème heure incluse, dans le cas contraire, si le nombre d’heures supplémentaires à 50 % est égal à 0 alors le nombre d’heures majorées à 25 % est égal au nombre d’heures travaillées moins 35 heures.

=SI(E5=0;B5-C5;8) ou =si(E5>0;8;B5-C5)